

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **Société UNIMED-(Unité de Fabrication de Médicaments)**

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation- Membre PWC) et M Ahmed Ayadi (Société Général Audit).

**BILAN**  
**Au 31 Décembre**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

<b>Actifs</b>	<b>Notes</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		5 155 221	4 830 274
Moins : amortissements		<4 347 670>	<3 978 156>
	<b>IV.1</b>	<b>807 551</b>	<b>852 118</b>
Immobilisations corporelles		164 106 813	158 439 857
Moins : amortissements		<95 746 944>	<87 138 953>
	<b>IV.2</b>	<b>68 359 869</b>	<b>71 300 904</b>
Immobilisations financières		8 508 843	8 922 127
Moins : provisions		<327 138>	<161 567>
	<b>IV.3</b>	<b>8 181 705</b>	<b>8 760 560</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>77 349 125</b>	<b>80 913 582</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>77 349 125</b>	<b>80 913 582</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		37 439 524	38 035 443
Moins : provisions		<2 849 536>	<2 509 567>
	<b>IV.4</b>	<b>34 589 988</b>	<b>35 525 876</b>
Clients et comptes rattachés		27 785 513	25 337 526(*)
Moins : provisions		<1 395 084>	<1 425 221>
	<b>IV.5</b>	<b>26 390 429</b>	<b>23 912 305(*)</b>
Autres actifs courants		13 243 283	18 130 555(*)
Moins : provisions		<784 006>	<654 543>
	<b>IV.6</b>	<b>12 459 277</b>	<b>17 476 012(*)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>IV.7</b>	3 687 388	2 921 693(*)
<b>Total des actifs courants</b>		<b>77 127 082</b>	<b>79 835 886(*)</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>154 476 207</b>	<b>160 749 468(*)</b>

(\*) Chiffres de l'exercice 2020 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note III-15)

**BILAN**  
**Au 31 Décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		32 000 000	32 000 000
Réserves		61 150 025	76 158 025
Résultats reportés		6 979 958	-
Autres capitaux propres		756	8 764
<b>Capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>IV.8</b>	<b><u>100 130 739</u></b>	<b><u>108 166 789</u></b>
Résultat de l'exercice		8 703 199	6 979 958
<b><u>Total des capitaux propres après résultat de la période</u></b>		<b><u>108 833 938</u></b>	<b><u>115 146 747</u></b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>IV.9</b>	21 917 510	21 880 005
Autres passifs non courants	<b>IV.10</b>	1 452 626	1 061 953
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>23 370 136</u></b>	<b><u>22 941 958</u></b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>IV.11</b>	10 601 979	10 166 808(*)
Autres passifs courants	<b>IV.12</b>	5 557 115	6 535 076
Autres passifs financiers	<b>IV.13</b>	5 720 979	5 633 521
Concours bancaires	<b>IV.14</b>	392 060	325 358
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>22 272 133</u></b>	<b><u>22 660 763(*)</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>45 642 269</u></b>	<b><u>45 602 721(*)</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>154 476 207</u></b>	<b><u>160 749 468(*)</u></b>

(\*) Chiffres de l'exercice 2020 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note III-15)

**ETAT DE RESULTAT**  
**Pour l'Exercice clos au 31 Décembre**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

	Notes	2 021	2 020
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	V.1	84 502 023	91 044 792
Autres produits d'exploitation	V.2	47 626	29 713
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>84 549 649</b>	<b>91 074 505</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation stocks des produits finis	V.3	895 870	<396 976>
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	<36 665 311>	<41 085 550>
Charges de personnel	V.5	<15 318 603>	<14 976 900>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	<10 270 207>	<10 584 357>
Autres charges d'exploitation	V.7	<9 519 063>	<10 734 244>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>&lt;70 877 314&gt;</b>	<b>&lt;77 778 027&gt;</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b><u>13 672 335</u></b>	<b><u>13 296 478</u></b>
Charges financières nettes	V.8	<3 109 412>	<3 412 886>
Produits des placements	V.9	284 281	12 858
Autres gains ordinaires	V.10	40 446	755 674
Autres pertes ordinaires	V.11	<462 060>	<1 377 991>
<b>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</b>		<b><u>10 425 590</u></b>	<b><u>9 274 133</u></b>
Impôt sur les sociétés	V.12	<1 722 391>	<2 294 175>
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b><u>8 703 199</u></b>	<b><u>6 979 958</u></b>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>8 703 199</b>	<b>6 979 958</b>

**Etat de Flux de Trésorerie**  
**Pour l'Exercice clos au 31 Décembre**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

	Notes	2 021	2 020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		8 703 199	6 979 958
<b>Ajustements pour :</b>			
Amortissements & provisions		10 270 207	10 584 357
Plus ou moins-value sur cession d'Immobilisations		<39 166>	<79 558>
Quote-part des subventions d'investissement		<8 008>	<8 008>
Variation des stocks		595 919	1 191 047
Variation des créances		<2 447 987>	<8 861 193>(*)
Variation des autres actifs		4 887 272	<459 868>(*)
Variation des fournisseurs d'exploitation		435 171	899 854(*)
Variation des autres dettes		<977 961>	<3 167 885>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>VI.1</b>	<b><u>21 418 646</u></b>	<b><u>7 078 704</u></b> (*)
<b>Flux de trésorerie liés à l'investissement</b>			
Décaissements pour acquisition d'Immo Corp & Incorp.		<6 289 600>	<6 994 628>
Encaissements suite à la cession d'Immo Corp. & Incorp.		39 700	81 800
Décaissements pour acquisition d'Immo Financières		<480 776>	-
Encaissements suite à la cession d'Immo Financières		894 060	225 580
<b>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</b>	<b>VI.2</b>	<b><u>&lt;5 836 616&gt;</u></b>	<b><u>&lt;6 687 248&gt;</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés au financement</b>			
Dividendes & autres distributions		<15 008 000>	<6 628>
Encaissements d'emprunts		5 300 000	-
Remboursement d'emprunts		<5 175 037>	<695 136>
<b>Flux de trésorerie affectés au financement</b>	<b>VI.3</b>	<b><u>&lt;14 883 037&gt;</u></b>	<b><u>&lt;701 764&gt;</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>698 993</u></b>	<b><u>&lt;310 308&gt;</u></b> (*)
<b>Trésorerie au début de la période</b>		<b>2 596 335</b>	<b>2 906 643</b> (*)
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>3 295 328</b>	<b>2 596 335</b> (*)
<b>Liquidités à l'actif du bilan</b>		<b>3 687 388</b>	<b>2 921 693</b> (*)
<b>Concours bancaires au passif du bilan</b>		<b>&lt;392 060&gt;</b>	<b>&lt;325 358&gt;</b>
<b>Trésorerie selon le bilan</b>		<b>3 295 328</b>	<b>2 596 335</b> (*)

(\*) Chiffres de l'exercice 2020 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note III-15)

## ***I. Présentation de la société***

La société « UNIMED » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2021 à 32.000.000 DT divisé en 32.000.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

Créée en 1989, la société « UNIMED » opère dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, et se spécialise particulièrement dans les produits stériles : les préparations injectables, les collyres destinés à une application ophtalmique et les solutions de perfusions.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. Son siège social est sis à la zone industrielle Kalaa Kébira - Sousse.

Sur le plan fiscal, la société « UNIMED » est soumise aux règles du droit commun.

## ***II. Faits marquants de l'exercice***

Les principaux faits et événements ayant marqué l'exercice 2021 sont :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2021 a décidé de distribuer des dividendes d'un montant de 15.008.000 DT à prélever sur les résultats reportés antérieurs.
- Le conseil d'administration du 01 mars 2021 a nommé Mr Nabil Saadaoui en tant que Directeur Général Adjoint chargé du développement de l'activité et de la force de vente ;
- La société a déposé auprès de la Direction des Grandes Entreprises en date du 21 mai 2021, une demande de restitution de crédit de TVA pour la période allant du mois de mars au mois de décembre 2020 incluant un montant à restituer de 2,3mDT ;
- La désignation de Mr Hafedh Elabed, chef comptable, en tant que Directeur de la Division Finance le 18 juin 2021 ;
- Au cours du mois de février 2021, la société « UNIMED » a reçu une notification de la part de la « Pharmacie Centrale de Tunisie » l'informant de la suspension de l'ensemble des transactions avec elle. Persuadée de l'absence de tout fondement légal qui empêche la société « UNIMED » à entretenir des relations commerciales avec la « Pharmacie Centrale de Tunisie », la direction a intenté une action judiciaire pour la reprise du niveau normal des ventes avec ledit organisme public. Par ailleurs, il est important de souligner que cet événement n'affectera nullement la continuité d'exploitation de la société « UNIMED » et que la direction et le personnel œuvrent pour le maintien voire l'amélioration des niveaux de performance au titre de l'année 2021 en dépit de la suspension des transactions avec la « Pharmacie Centrale de Tunisie ».
- La société a obtenu le label « Acteur économique agréé » en 2021 auprès de la Direction Générale de la Douane Tunisienne lui permettant ainsi de faciliter les opérations d'importation et d'exportation et de bénéficier d'avantages administratifs.

## ***III. Principes, Règles et Méthodes Comptables***

La comptabilité générale de la société « UNIMED » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers de la société « UNIMED » ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés par référence aux mêmes principes et méthodes comptables utilisés dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **III.1 Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinars tunisien.

### **III.2 Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

### **III.3 Stocks**

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

#### **Politique de provision des stocks :**

Les éléments constituant une dépréciation des stocks sont détaillés comme suit :

- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis dont le statut est bloqué ;
- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis périmés ;
- Les retours clients et les pièces de rechange qui sont obsolètes, et ce, après confirmation du service maintenance) ;
- Le taux de la provision est à 100% suite aux dépréciations réversibles ; et
- En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et fera l'objet d'un PV de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire en présence de deux agents du bureau de contrôle des impôts. Sur la base dudit PV, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

### **III.4 Emprunts**

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### **III.5 Contrats de location financement**

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### **III.6 Les frais préliminaires et charges à répartir**

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures à l'introduction en bourse et ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date de ladite introduction en bourse avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

### **III.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses**

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

Les créances irrécouvrables sont des pertes de l'exercice et doivent faire l'objet d'un PV de carence dûment établi par un huissier notaire et ce pour les créances locales. Sur présentation du PV de carence, le cas échéant, les pertes sont comptabilisées suite à une approbation de la DG.

Les créances litigieuses sont à provisionner à 100%.

Les créances douteuses doivent faire l'objet d'une provision sous réserve de l'approbation de la DG. Le taux de provision est déterminé en fonction de l'antériorité de la créance par rapport à sa date d'échéance comme suit :

- Les créances non mouvementées entre 1 an et 2 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 20%
- Les créances non mouvementées entre 2ans et 3ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 50%
- Toutes créances non mouvementées entre 3ans et 4ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 80%
- Au- delà de 4 ans à partir de la date d'échéance : à provisionner de 100%.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

### ***III.8 Provisions pour risques et charges***

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

### ***III.9 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

### ***III.10 Comptabilisation des revenus***

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

### ***III.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change***

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change journalier de la BCT ;
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.
- A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

### **III.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements**

#### **1. Classification**

##### Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

##### Les placements à long terme

**a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

**b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

#### **2. Evaluation**

##### Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

##### Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **III.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement**

Les états financiers de la société « UNIMED » sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en question. Or, la société « UNIMED » n'est pas en mesure d'avoir une assurance sur la possibilité d'existence de marché sans l'obtention d'une AMM et même en cas de son obtention, la pérennité du marché du médicament en question peut être remise en cause.

En cas d'assurance relative à l'existence du marché suite à l'obtention de l'AMM et le maintien du potentiel économique lié au marché, la société « UNIMED » ne peut pas activer les charges de développement en question qui sont déjà comptabilisées en charges et ce, en

vertu des dispositions du § 23 de la NCT 20 « Les dépenses de développement imputées aux résultats d'exercices précédents ne doivent pas être capitalisées même si les circonstances qui justifiaient leur inscription en charges n'ont plus cours »

Compte tenu de ce qui précède, les dispositions de la NCT 20 ne permettent pas à la société « UNIMED » d'activer les frais de l'unité de recherche et de développement.

Fiscalement, une proportion des frais encourus par l'unité dédiée aux recherches et aux développements des médicaments et à leur expérimentation, doit être activée (Immobilisations incorporelles). Cette proportion est déterminée comme suit :

**Pourcentage d'incorporation = Nombre des demandes d'AMM obtenues / Nombre de demande d'AMM déposées au titre de la période concernée.**

L'administration fiscale admet la déductibilité fiscale de la charge d'amortissement liée à la proportion comptabilisée en immobilisations selon un mode linéaire et au taux de 33,33%.

### ***III.14 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers***

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

### ***III.15 Changement de présentation***

Des avances accordées aux fournisseurs d'un montant de 3.150.232 DT sont présentées au 31 décembre 2021 parmi le poste de bilan "Autres actifs courants" au lieu de celui "Fournisseurs et comptes rattachés".

Par ailleurs, les valeurs à l'encaissement d'un montant de 946.625 DT sont présentées au 31 décembre 2021 parmi le poste de bilan "Clients et comptes rattachés" au lieu de celui "Liquidités et équivalents de liquidités".

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11, relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives au 31 décembre 2020 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison, de la façon suivante :

<b>Postes du Bilan</b>	<b>31.12.2020 Publié</b>	<b>31.12.2020 Retraité</b>
Autres actifs courants (Nets)	15 142 943	17 476 012
Clients et comptes rattachés (Nets)	23 495 063	23 912 305
Liquidités et équivalents de liquidités	3 338 935	2 921 693
<b>Total des actifs courants</b>	<b>77 502 817</b>	<b>79 835 886</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>158 416 399</b>	<b>160 749 468</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	7 833 739	10 166 808
<b>Total des passifs courants</b>	<b>20 327 694</b>	<b>22 660 763</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>43 269 652</b>	<b>45 602 721</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>158 416 399</b>	<b>160 749 468</b>
<b>Postes de l'Etat de Flux de Trésorerie</b>	<b>31.12.2020 Publié</b>	<b>31.12.2020 Retraité</b>
Variation des autres actifs	1 873 201	<459 868>
Variation des fournisseurs d'exploitation	<1 433 215>	899 854
Variation des créances	<8 707 985>	<8 861 193>
Variation de trésorerie	<157 100>	<310 308>

#### ***IV. Notes relatives au bilan***

##### ***IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)***

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2021 un montant de 807.551 DT contre 852.118 DT au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Logiciels	598 883	598 883
Sites Web	41 848	41 848
Concessions, marques, brevets et licences	4 172 473	3 849 868
Dépenses en recherche et développement	342 017	322 357
Immobilisations incorporelles en cours	-	17 318
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>5 155 221</b>	<b>4 830 274</b>
Amortissements des immobilisations incorporelles	<4 347 670>	<3 978 156>
<b>Total immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>807 551</b>	<b>852 118</b>

##### ***IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)***

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 68.359.869 DT contre 71.300.904 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Terrains	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 617 214	10 476 026
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	15 076 180	14 620 234
Matériel industriel	98 280 708	96 905 450
Outillage industriel	2 577 564	2 527 514
Matériel de conditionnement	760 990	760 990
Matériel de transport	8 329 136	7 514 307
Mobilier & matériel de bureau	1 257 075	1 170 202
Matériel informatique	1 656 415	1 475 209
Immobilisations corporelles en cours	19 429 253	17 087 103
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	1 899 507	1 680 051
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>164 106 813</b>	<b>158 439 857</b>
Amortissements des immobilisations corporelles	<95 746 944>	<87 138 953>
<b>Total immobilisations corporelles nettes</b>	<b>68 359 869</b>	<b>71 300 904</b>

**Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles**

En Dinar Tunisien	Valeurs brutes					Amortissements & provisions				VCN	
	31/12/2020	Acquisi- tions	Cessions	Reclass- ements	31/12/2021	31/12/2020	Dotations	Régul/ Reprise amort immos cédées	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021
Logiciels	598 883	-	-	-	598 883	(491 550)	(91 356)	-	(582 906)	107 333	15 977
Sites Web	41 848	-	-	-	41 848	(13 495)	(5 541)	-	(19 036)	28 353	22 812
Concessions, marques, brevets et licences	3 849 868	322 605	-	-	4 172 473	(3 235 111)	(238 645)	-	(3 473 756)	614 757	698 717
Dépenses en R&D	322 357	19 660	-	-	342 017	(238 000)	(33 972)	-	(271 972)	84 357	70 045
Immobilisations incorporelles en cours	17 318	-	-	(17 318)	-	-	-	-	-	17 318	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 830 274</b>	<b>342 265</b>	-	<b>(17 318)</b>	<b>5 155 221</b>	<b>(3 978 156)</b>	<b>(369 514)</b>	-	<b>(4 347 670)</b>	<b>852 118</b>	<b>807 551</b>
Terrains	4 222 771	-	-	-	4 222 771	-	-	-	-	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 476 026	141 188	-	-	10 617 214	(5 346 313)	(386 900)	-	(5 733 213)	5 129 713	4 884 001
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	14 620 234	455 946	-	-	15 076 180	(10 632 424)	(954 166)	-	(11 586 590)	3 987 810	3 489 590
Matériels industriel	96 905 450	1 375 258	-	-	98 280 708	(61 499 119)	(6 168 980)	-	(67 668 099)	35 406 331	30 612 609
Outillage industriel	2 527 514	50 050	-	-	2 577 564	(2 204 910)	(106 675)	-	(2 311 585)	322 604	265 979
Matériel de conditionnement	760 990	-	-	-	760 990	(654 705)	(26 571)	-	(681 276)	106 285	79 714
Matériel de transport	7 514 307	1 112 526	(297 697)	-	8 329 136	(4 769 920)	(984 530)	295 631	(5 458 819)	2 744 387	2 870 317
Mobilier & matériel de bureau	1 170 202	86 873	-	-	1 257 075	(846 073)	(105 213)	-	(951 286)	324 129	305 789
Matériel informatique	1 475 209	181 206	-	-	1 656 415	(1 185 489)	(170 587)	-	(1 356 076)	289 720	300 339
Immobilisations corporelles en cours	17 087 103	2 324 832	-	17 318	19 429 253	-	-	-	-	17 087 103	19 429 253
Avances aux fournisseurs d'immo.	1 680 051	219 456	-	-	1 899 507	-	-	-	-	1 680 051	1 899 507
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>158 439 857</b>	<b>5 947 335</b>	<b>(297 697)</b>	<b>17 318</b>	<b>164 106 813</b>	<b>(87 138 953)</b>	<b>(8 903 622)</b>	<b>295 631</b>	<b>(95 746 944)</b>	<b>71 300 904</b>	<b>68 359 869</b>
<b>Total Général</b>	<b>163 270 131</b>	<b>6 289 600</b>	<b>(297 697)</b>	-	<b>169 262 034</b>	<b>(91 117 109)</b>	<b>(9 273 136)</b>	<b>295 631</b>	<b>(100 094 614)</b>	<b>72 153 022</b>	<b>69 167 420</b>

#### **IV.3 Immobilisations financières (En DT)**

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8.181.705 DT contre 8.760.560 DT au 31 décembre 2020 et elles sont détaillées comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Titres "Société Promochimica" (*)	7 762 600	7 762 600
Emprunt obligataire national	20 000	20 000
Titres immobilisés – droit de propriété	500	500
Dépôts & cautionnements	725 743	1 139 027
<b>Total immobilisations financières brutes</b>	<b>8 508 843</b>	<b>8 922 127</b>
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	<327 138>	<161 567>
<b>Total immobilisations financières nettes</b>	<b>8 181 705</b>	<b>8 760 560</b>

(\*) La société « UNIMED » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société Promochimica et aucune provision pour dépréciation n'est constituée sur ces titres.

#### **IV.4 Stocks (En DT)**

Le solde net des stocks s'élève à 34.589.988 DT au 31 décembre 2021 contre 35.525.876 DT au 31 décembre 2020. Les stocks sont détaillés comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Matières premières	10 582 714	12 534 635
Conditionnements	8 083 034	8 430 458
Encours en sous-traitance	1 227 400	290 390
Produits finis en sous-traitance	924 682	1 306 773
Encours	2 939 914	1 524 669
Produits finis	6 257 713	7 427 293
Pièces de rechange	6 269 323	5 467 909
Réactifs Laboratoires	775 349	596 973
Stock Consommable	379 395	456 343
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>37 439 524</b>	<b>38 035 443</b>
Provisions pour dépréciation des stocks MP et AC	<1 944 069>	<1 829 578>
Provisions pour dépréciation des stocks PF et PSF	<648 415>	<432 306>
Provisions pour dépréciation des stocks PDR	<154 976>	<157 368>
Provisions pour dépréciation des stocks encours	<102 076>	<90 315>
<b>Total des stocks nets</b>	<b>34 589 988</b>	<b>35 525 876</b>

#### **IV.5 Clients et comptes rattachés (En DT)**

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 26.390.429 DT contre 23.912.305 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Clients ordinaires locaux	2 786 830	12 487 193
Clients ordinaires étrangers	22 656 974	11 008 220
Clients, douteux ou litigieux	1 395 084	1 424 871
Valeurs à l'encaissement	946 625	417 242(*)
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>27 785 513</b>	<b>25 337 526(*)</b>
Provisions pour dépréciation des créances	(1 395 084)	(1 425 221)
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>26 390 429</b>	<b>23 912 305(*)</b>

(\*) Chiffres de l'exercice 2020 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note III-15)

#### **IV.6 Autres actifs courants (En DT)**

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 12.459.277 DT contre 17.476.012 DT au 31 décembre 2020. Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc.2020</b>
Fournisseurs avances & acomptes	3 150 232	2 482 988(*)
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470
Personnel, avances & acomptes	299 078	327 951
Etat, impôts & taxes - Actifs	7 478 392	13 273 875
Etat, saisie provisoire	970 389	970 389
Débiteurs divers	1 149 147	964 832
Charges constatées d'avance	37 473	107 050
Charges à répartir	149 919	-
Produits perçus d'avance	5 183	-
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>13 243 283</b>	<b>18 130 555(*)</b>
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	(784 006)	(654 543)
<b>Total autres actifs courants nets</b>	<b>12 459 277</b>	<b>17 476 012(*)</b>

(\*) Chiffres de l'exercice 2020 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note III-15)

#### **IV.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2021 à 3.687.388 DT contre 2.921.693 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Emprunt National	500 000	-
Placement courants	116	116
Blocage / Déblocage	62 531	-
Banques en DT	876 229	1 971 739
Banques en devises	2 238 805	942 455
CCP et e-dinars	1 575	1 575
Caisse	8 132	5 808
<b>Total liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>3 687 388</b>	<b>2 921 693(*)</b>

(\*) Chiffres de l'exercice 2020 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note III-15)

#### **IV.8 Capitaux propres (En DT)**

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2021 à 108.833.938 DT contre 115.146.747 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Capital	32 000 000	32 000 000
Réserves légales	3 200 000	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847
Réserves libres	39 998 011	55 006 011
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
Réserves de Réévaluation (*)	8 088 127	8 088 127
Résultats reportés	6 979 958	-
Subventions d'investissement	756	8 764
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>100 130 739</b>	<b>108 166 789</b>
Résultat net de l'exercice	8 703 199	6 979 958
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>108 833 938</b>	<b>115 146 747</b>

Le résultat par action se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Résultat net	8 703 199	6 979 958
Nombre d'actions moyen pondéré	32 000 000	32 000 000
<b>Résultat par action (DT)</b>	<b>0,272</b>	<b>0,218</b>

(\*) En application de la loi n°56 du 27 décembre 2018 relative à l'institution du régime de la réévaluation légale des bilans pour les sociétés industrielles, la société « UNIMED » a réévalué les éléments d'actifs corporels immobilisés, autres que les terrains et les bâtiments, selon leur valeur réelle, ne dépassant pas la valeur obtenue après réévaluation du prix d'acquisition ou de revient selon les indices fixés par le décret N°71 du 28 octobre 2019. L'écart de réévaluation est inscrit dans un compte spécial de réévaluation non distribuable pour un montant de 8.088 KDT. L'amortissement excédentaire est à constater sur une période de 5 ans qui a commencé en 2020.

**Tableau de variation des capitaux propres**

	<b>Capital social</b>	<b>Réserve légale</b>	<b>Réserves de réinvestissement</b>	<b>Autres réserves</b>	<b>Réserves de Réévaluation</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Subvention d'investissement</b>	<b>Total des CP avant affectation</b>
<b>Situation au 31 décembre 2020</b>	<b>32 000 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>7 086 040</b>	<b>57 783 858</b>	<b>8 088 127</b>	<b>6 979 958</b>	<b>8 764</b>	<b>115 146 747</b>
Affectation en réserves et résultats reportés	-	-	-	6 979 958	-	(6 979 958)	-	-
Dividendes distribués (1)	-	-	-	(15 008 000)	-	-	-	(15 008 000)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement (2)	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement (2)	-	-	-	-	-	-	(8 008)	(8 008)
Réserves de Réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2021	-	-	-	-	-	8 703 199	-	8 703 199
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>32 000 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>7 086 040</b>	<b>49 755 816</b>	<b>8 088 127</b>	<b>8 703 199</b>	<b>756</b>	<b>108 833 938</b>

(1) L'AGO du 10 juin 2021 a décidé la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2020 pour un montant 15.008.000 DT.

(2) Le détail de la subvention d'investissement se présente comme suit :

<b>Nature</b>	<b>Donneur</b>	<b>Etendue</b>	<b>QP inscrite au résultat 2020 et antérieur</b>	<b>QP inscrite au résultat 2021</b>	<b>Valeur au 31/12/2021</b>	<b>Conditions non remplies</b>
Diagnostic 5eme Plan de Mise à Niveau	Ministère de l'industrie	6 720	4 956	1 008	756	Néant
ITP	Ministère de l'industrie	21 000	14 000	7 000	-	Néant
<b>Total général</b>		<b>27 720</b>	<b>28 956</b>	<b>8 008</b>	<b>756</b>	

#### **IV.9 Emprunts (En DT)**

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2021 à 21.917.510 DT contre un solde au 31 décembre 2020 de 21.880.005 DT. Le détail se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Emprunt - AB	19 932 787	19 000 000
Emprunt - Leasing	297 350	270 299
Emprunt - BH	1 687 373	2 609 706
<b>Total Emprunts</b>	<b>21 917 510</b>	<b>21 880 005</b>

#### **IV.10 Autres passifs non courants (En DT)**

Les passifs non courants sont constitués par la provision pour des risques divers qui s'élève à 1.452.626 DT au 31 décembre 2021 contre 1.061.953 DT au 31 décembre 2020.

#### **IV.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)**

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 10.601.979 DT contre 10.166.808 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	4 729 933	4 498 639(*)
Fournisseurs locaux, effets à payer	319 258	407 446
Fournisseurs, factures non parvenues	800 238	19 066
Fournisseurs d'exploitation étrangers	3 845 188	4 375 459
Fournisseurs étrangers, paiements en cours	792 938	1 049 158
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	114 424	(182 960)
<b>Total des dettes fournisseurs</b>	<b>10 601 979</b>	<b>10 166 808(*)</b>

(\*) Chiffres de l'exercice 2020 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note III-15)

#### **IV.12 Autres passifs courants (En DT)**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 5.557.115 DT contre 6.535.076 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Personnel & comptes rattachés	846 415	747 821
Etat, impôts & taxes	2 368 927	3 364 680
Actionnaires, dividendes à payer	8 411	6 346
Sécurité sociale	1 059 574	1 080 069
Charges à payer	1 273 788	1 336 160
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>5 557 115</b>	<b>6 535 076</b>

#### **IV.13 Autres passifs financiers (En DT)**

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2021 à 5.720.979 DT contre 5.633.521 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
Échéances à moins d'un an, AB	5 289 546	3 214 187
Échéances à moins d'un an, UBCI leasing	387 560	1 090 879
Crédits à court terme	-	1 300 000
Intérêts courus	43 873	28 455
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>5 720 979</b>	<b>5 633 521</b>

#### ***IV.14 Concours bancaires (En DT)***

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2021 à 392.060 DT contre 325.358 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2021</b>	<b>Déc. 2020</b>
UIB Dinars	4 030	3 159
AMEN BANK Dinars	-	284
ATB Dinars	-	321 915
BH Dinars	388 030	-
<b>Total des concours bancaires</b>	<b>392 060</b>	<b>325 358</b>

## ***V. Notes relatives à l'état de résultat***

### ***V.1 Revenus (En DT)***

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2021 à 84.502.023 DT contre 91.044.792 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Ventes à l'export	45 282 038	30 004 119
Ventes locales	39 219 985	61 040 673
<b>Total revenus</b>	<b>84 502 023</b>	<b>91 044 792</b>

### ***V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)***

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2021 à 47.626 DT contre 29.713 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Quote-part des subventions d'investissement	8 008	8 008
Autres produits d'exploitation	29 618	21 705
Subventions d'exploitation	10 000	-
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>47 626</b>	<b>29 713</b>

### ***V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)***

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation négative de 895.870 DT au 31 décembre 2021 contre une variation positive de 396.976 DT au 31 décembre 2020.

### ***V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)***

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2021 à 36.665.311 DT contre 41.085.550 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Matières premières	18 429 409	23 537 939
Articles de conditionnement	11 274 222	10 672 390
Fournitures de conditionnement	221 649	296 742
Fournitures et outillage de laboratoires	532 084	632 897
Fournitures hygiéniques	89 737	222 629
Produits d'entretien	108 306	172 858
Fournitures de bureau	83 059	91 522
Autres approvisionnements	788 052	1 237 060
Variation de stocks	1 671 923	509 554
Vêtements de travail	28 421	34 919
Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	3 438 449	3 677 040
<b>Total achats d'approvisionnements consommés</b>	<b>36 665 311</b>	<b>41 085 550</b>

### ***V.5 Charges de personnel (En DT)***

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2021 à 15.318.603 DT contre 14.976.900 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Salaires & compléments de salaires	12 826 084	12 586 589
Charges sociales légales	2 447 831	2 350 395
Autres charges sociales	44 688	39 916
<b>Total charges de personnel</b>	<b>15 318 603</b>	<b>14 976 900</b>

### ***V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)***

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2021 à 10.270.207 DT contre 10.584.357 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Dot. Amort. des immobilisations incorporelles	369 514	395 435
Dot. Amort. des immobilisations corporelles	8 905 155	9 068 981
Dot. Résorption Charges à répartir	49 973	-
Dot. Prov. pour dépréciation des créances	<700>	357 065
Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	80 189	37 110
Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	309 832	963 790
Dot. Prov. pour dépréciation immobilisations financières	165 571	-
Dot. Prov. pour risques et charges	390 673	<238 024>
<b>Total dotation aux amortissements et provisions</b>	<b>10 270 207</b>	<b>10 584 357</b>

### ***V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)***

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2021 à 9.519.063 DT contre 10.734.244 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Loyers	164 602	128 042
Entretien & réparation	2 450 917	2 210 073
Assurances	1 258 207	1 483 733
Etudes & services extérieurs	1 748 339	1 874 479
Honoraires	883 634	668 575
Transports	1 120 030	881 517
Frais postaux et de télécom.	86 254	78 944
Services bancaires	159 382	201 463
Missions, réceptions, voyages	650 524	506 403
Relations publiques	444 884	504 427
Dons	115 149	1 608 621
Droits, impôts & taxes	437 141	587 967
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>9 519 063</b>	<b>10 734 244</b>

### ***V.8 Charges financières nettes (En DT)***

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2021 à 3.109.412 DT contre 3.412.886 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Intérêts sur emprunts	2 308 277	2 971 302
Intérêts des autres opérations de financement	221 226	567 838
Intérêts des comptes courants	98 921	205 322
Différence de change	480 988	<331 576>
<b>Total charges financières nettes</b>	<b>3 109 412</b>	<b>3 412 886</b>

### ***V.9 Produits des placements (En DT)***

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2021 à 284.281 DT contre 12.858 DT au 31 décembre 2020. Ces produits se rattachent à des produits sur placements courants.

### ***V.10 Autres gains ordinaires (En DT)***

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2021 à 40.446 DT contre 755.674 DT au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Plus-value de cession d'immobilisations	39 167	79 558
Produits divers ordinaires	1 279	676 116
<b>Total autres gains ordinaires</b>	<b>40 446</b>	<b>755 674</b>

### ***V.11 Autres pertes ordinaires (En DT)***

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2021 à 462.060 DT contre 1.377.991 DT au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Autres pertes ordinaires	257 011	662 003
Amendes et pénalités	205 049	715 988
<b>Total autres pertes ordinaires</b>	<b>462 060</b>	<b>1 377 991</b>

### ***V.12 Impôt sur les sociétés (En DT)***

L'impôt sur les sociétés s'est élevé au 31 décembre 2021 à 1.722.391 DT contre 2.294.175 DT au 31 décembre 2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
Impôt sur les sociétés	1 614 741	2 187 247
Contribution sociale solidaire	107 650	106 928
<b>Total impôt sur les sociétés</b>	<b>1 722 391</b>	<b>2 294 175</b>

## ***VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie***

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

### ***VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation***

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 21.418.646 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions et la quote-part des subventions d'investissement.

### ***VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement***

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un déficit de 5.836.616 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 6.289.600 DT ;
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles pour 39.700 DT ;
- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations financières de 480.776 DT constituées par des nouvelles cautions douanières ; et
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières de 894.060 DT constituées par la récupération d'anciennes cautions douanières.

### ***VI.3 Flux de trésorerie liés au financement***

Les flux affectés au financement ont dégagé un excédent de 14.883.037 DT et se détaillent comme suit :

- La distribution de dividendes à concurrence de 15.008.000 DT ;
- Remboursements d'emprunts bancaires et leasing à hauteur de 5.175.037 DT.
- Encaissement relatif à l'obtention d'un nouveau crédit pour 5.300.000 DT.

## ***VII. Autres notes complémentaires***

### ***VII. 1 Identification des parties liées***

Les parties liées à la société UNIMED sont les suivantes :

- La société ISSIS SUARL
- La société INOX MED SARL
- La société SMB SARL
- La société SARRAHUILES SA
- La société UNIREST SARL
- La société SENAMED SARL
- La société CLEAN ROOM PROJECT
- La société PROMOCHIMICA
- La société Ridha & Ridha
- La société FASAA
- Mr Lotfi CHARFEDDINE

### ***VII.2 Transactions avec les parties liées***

Les transactions avec les parties liées survenues en 2021 sont détaillées ci-après :

- La convention d'assistance commerciale et technique des produits pharmaceutiques avec la société « FASAA » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mise à jour d'une stratégie d'accompagnement dans le suivi réglementaire, dans l'élaboration et la mise à jour du système et des procédures de pharmacovigilance et dans l'élaboration des protocoles des études cliniques, et ce dans la mesure de ses moyens techniques et humains.

Cette convention a une durée de cinq (05) ans et le montant facturé par le prestataire au titre de 2021 est de 248.746 DT HTVA ;

- La société « Unimed » a cédé des matières premières (Ethanol 96, Tea Carbopol 940 et Monopropylene Glycol) et des articles de conditionnement (Flacons 200ml) à la société « Ridha & Ridha » pour un montant de 14.818 dinars en HT.
- La société « UNIMED » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m<sup>2</sup> et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.  
La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED », au 31 décembre 2021, s'élève à 42.000 DT HTVA ;

- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été initialement signée le 26 mai 2011 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 425.882 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « Clean Room Project » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » l'exécution de divers travaux d'aménagements, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.  
Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.  
La convention a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1.146.926 DT dont 935.589 DT à titre d'avances sur des travaux à réaliser courant l'année 2022.
- La société « INOX MED » a facturé à la société "UNIMED" des charges engagées pour la réalisation de travaux au sein de l'unité d'isolement et d'hospitalisation septique de l'Hôpital « Farhat Hached » - Sousse, pour un total de 17.000 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « SENA MED », une convention en vertu de laquelle la société « SENA MED » s'engage à fournir à la société « UNIMED », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 10 décembre 2018, portant le montant des honoraires de 7.000 DT HTVA par mois à 10.000 DT HTVA par mois.  
Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 120.000 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a accordé en 2021 un prêt en compte courant associé à la société « PROMOCHIMICA » de 167.000 DT. Le compte courant associé « PROMOCHIMICA » affiche un solde au 31 décembre 2021 de 900.852 DT ;
- La société « UNIMED » a signé en date du 01 mai 2014 avec la société « ISSIS », un contrat de location d'un local, d'une contenance de 336 m<sup>2</sup> et situé à El Manar II. Cette location est consentie pour une période d'une année, commençant le 01 mai 2014 et finissant le 30 avril 2015, renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer mensuel de 5.000 DT H.TVA. Le loyer est révisé à la hausse de 5% annuellement à partir du 01 mai 2016.  
La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED », au 31 décembre 2021, s'élève à 75.361 DT HTVA ;  
Cette convention a été résiliée à l'amiable entre les deux parties en date du 31 décembre 2021.
- La convention de prestation de service avec la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.  
Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.  
Cette convention a été signée en le 12 février 2009 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 229.907DT.
- La société « SARRA HUILES » a facturé à votre société, des achats d'huile d'olive pour un montant de 161 DT HTVA ;

- La société « UNIMED » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « UNIMED », des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société « Unimed » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes au standard et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout l'électroménager et batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couvert et enfin, à aménager le réfectoire.

A ce titre, la société « Unimed » met des locaux à la disposition de la société « UNIREST »  
Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 361.527 DT HTVA ;

- La société « UNIMED » a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

<b>Participation aux frais du siège au 31 décembre 2021</b>			
<b>Société</b>	<b>Montant HT</b>	<b>TVA</b>	<b>Montant TTC</b>
INOX MED	2 400	456	2 856
UNIREST	2 400	456	2 856
S M B	2 400	456	2 856
I S S I S	1 200	228	1 428
SENAMED	1 200	228	1 428
CLEAN ROOM PROJECT	3 600	684	4 284
<b>Total Général</b>	<b>13 200</b>	<b>2 508</b>	<b>15 708</b>

- Les soldes des parties liées au 31 décembre 2021 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<b>Société</b>	<b>Solde fournisseurs</b>	<b>Débiteurs divers</b>	<b>Créditeurs divers</b>	<b>Solde total</b>
UNIREST	<28 016>	2 856	-	<25 160>
S M B	<41 337>	2 856	-	<38 481>
I S S I S	<7 594>	1 428	-	<6 166>
SENAMED	<23 801>	1 428	-	<22 373>
CLEAN ROOM PROJECT	<25 255>	4 304	-	<20 951>
INOX MED	-	3 009	-	3 009
SARRA HUILES	-	6 158	-	6 158
PROMOCHIMICA	-	900 852	-	900 852
Ridha & Ridha	-	19 537	-	19 537
FASAA	-	-	<65 300>	<65 300>
<b>Total Général</b>	<b>&lt;126 004&gt;</b>	<b>942 429</b>	<b>&lt;65 300&gt;</b>	<b>751 125</b>

## VII.2 Emissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions

### • Dettes

Emprunts	Solde au 31.12.2020			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2021		
	Total début de période	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un 1 an	Additions	Règlements échéances	Total fin de période	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
BH 3,5 MDT	3 305 460	2 496 827	808 634	-	808 633	2 496 827	1 637 134	859 693
AMEN BANK 8 MDT	7 344 262	5 770 492	1 573 770	-	1 573 771	5 770 491	4 196 721	1 573 770
AMEN BANK 3 MDT	2 803 279	2 213 115	590 164	-	590 164	2 213 115	1 622 951	590 164
AMEN BANK 11,2 MDT	11 200 000	11 016 393	183 607	-	183 606	11 016 394	8 813 115	2 203 279
BH 1,3 MDT	1 300 000	-	1 300 000	-	1 300 000	-	-	-
BH COVID-19 185 mDT	170 892	112 880	58 012	-	58 012	112 880	50 239	62 641
Amen Bank 5,3 mDT	-	-	-	5 300 000	-	5 300 000	5 300 000	-
<b>Total</b>	<b>26 123 893</b>	<b>21 609 706</b>	<b>4 514 187</b>	<b>5 300 000</b>	<b>4 514 186</b>	<b>26 909 707</b>	<b>21 620 160</b>	<b>5 289 547</b>

Les dettes à long terme et court terme se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

Les conditions contractuelles des emprunts bancaires se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt	Nombre total des mensualités	Période de grâce	Date dernière échéance	Garanties
BH 3,5 mDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	30/09/2024	Voir Eng. Hors Bilan
BH 19.185 KDT- Covid-19	TMM + 0,95%	12 trimestres	-	30/09/2023	Voir Eng. Hors Bilan
AMEN BANK 8 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/08/2025	Voir Eng. Hors Bilan
AMEN BANK 3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/09/2025	Voir Eng. Hors Bilan
AMEN BANK 11,2 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	02/12/2026	Voir Eng. Hors Bilan
AMEN BANK 5,3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	10/01/2028	Voir Eng. Hors Bilan

### • Actions

Aucune émission ni remboursement d'actions ordinaires n'a eu lieu durant l'exercice 2021.

**VII.3 Immobilisations acquises par voie de leasing**

<b>Année</b>	<b>Contrat</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Valeur Brute</b>	<b>Échéance à Moins d'un an</b>	<b>Échéance à Plus d'un an et moins de 5 ans</b>	<b>Taux d'intérêt Effectif</b>	<b>Nbre total Échéance</b>	<b>Loyer mensuel TTC</b>
2 019	Contrat 443760	Matériel de transport	770 744	24 563	-	9,70%	36	1 506
2 019	Contrat 443780	Matériel de transport	534 446	17 032	-	9,70%	36	24 564
2 019	Contrat 443790	Matériel de transport	54 117	1 725	-	9,70%	36	17 033
2 019	Contrat 443960	Matériel de transport	75 121	2 394	-	9,70%	36	1 725
2 019	Contrat 452350	Matériel de transport	165 094	26 324	-	11,08%	36	2 395
2 019	Contrat 458740	Matériel de transport	343 545	75 758	-	11,86%	36	5 363
2 019	Contrat 467600	Matériel de transport	141 504	44 366	-	11,86%	36	13 230
2 020	Contrat 472230	Matériel de transport	135 645	35 249	42 889	11,89%	36	4 634
2 021	Contrat 512700	Matériel de transport	501 267	160 150	254 461	9,19%	48	3 487
<b>Total</b>			<b>2 721 483</b>	<b>387 561</b>	<b>297 350</b>			<b>73 937</b>

## VII.4 Engagements hors bilan

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
<b>Engagements Donnés</b>			
<b>a) Garanties personnelles</b>			
	146 111	BH Bank	
-Cautionnement	3 876 040	UBCI	
	644 901	AMEN BANK	
- Financement en devise			
-Lettre de crédit	378 364	AMEN BANK	
<b>b) Garanties réelles</b>			
-Hypothèque	43 000 000	AMEN BANK	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
-Nantissement	43 000 000	AMEN BANK	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
-Nantissement	2 831 452	BH Bank	Un nantissement de la ligne tri-génération
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>			
	442 696	ATB	
	3 176 679	BH Bank	
	230 409	A B	
<b>d) Créances à l'exportation mobilisées</b>			
	-		
<b>e) Abandon de créances</b>			
	-		
<b>f) Créances Leasing</b>			
<b>Total</b>	<b>97 762 652</b>		
<b>Engagements reçus</b>			
Néant			
<b>Total</b>			
<b>Engagements réciproques</b>			
Néant			
<b>Total</b>			

**VII.6 Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination (En Dinar Tunisien)**

<b>Rubrique</b>	<b>Montant</b>	<b>Ventilation</b>			
		<b>Coût de production</b>	<b>Frais de distribution</b>	<b>Frais d'administration</b>	<b>Autres charges</b>
Achats d'approvisionnements consommés	<b>36 665 311</b>	36 401 698	158 318	65 624	39 671
Charges de personnel	<b>15 318 603</b>	9 158 982	443 009	4 272 201	1 444 411
Dotations aux Amort. & Prov.	<b>10 270 207</b>	6 643 512	139 736	1 792 195	1 694 764
Autres charges d'exploitation	<b>9 519 063</b>	3 936 758	1 742 049	2 554 314	1 285 942
Charges financières nettes	<b>3 109 412</b>	-	-	-	3 109 412
Autres pertes ordinaires	<b>462 060</b>	-	-	-	462 060
Impôt sur les sociétés	<b>1 614 741</b>	-	-	-	1 614 741
Contribution sociale solidaire	<b>107 650</b>	-	-	-	107 650
<b>Total</b>	<b>77 067 047</b>	<b>56 140 950</b>	<b>2 483 112</b>	<b>8 684 334</b>	<b>9 758 651</b>

### VII.7 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2021	31.12.2020	Charges	31.12.2021	31.12.2020	Soldes	31.12.2021	31.12.2020
CA Local	39 219 985	61 040 673	Stockage/ déstockage	(895 871)	396 976			
CA Export	45 282 038	30 004 119	de production					
Autres produits d'exploitation	47 626	29 713						
<b>Total</b>	<b>84 549 649</b>	<b>91 074 505</b>	<b>Total</b>	<b>(895 871)</b>	<b>396 976</b>	<b>Production</b>	<b>85 445 519</b>	<b>90 677 529</b>
Production	85 445 519	90 677 529	Achats consommés	36 665 311	41 085 550	<b>Marge sur coût matière</b>	<b>48 780 208</b>	<b>49 591 979</b>
Marge sur coût matière	48 780 208	49 591 979	Autres charges externes	9 081 922	10 146 277	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>39 698 286</b>	<b>39 445 702</b>
			Charges de personnel	15 318 603	14 976 900			
Valeur ajoutée	39 698 286	39 445 702	Impôts et taxes	437 141	587 967	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>23 942 542</b>	<b>23 880 835</b>
			<b>Total</b>	<b>15 755 744</b>	<b>15 564 867</b>			
Excédent brut d'exploitation	23 942 542	23 880 835	Charges financières nettes	3 109 412	3 412 886			
Autre produits ordinaires	40 446	755 674	Autres charges ordinaires	462 060	1 377 991			
Produits de placement	284 281	12 858	Dotations aux amort et prov	10 270 207	10 584 357			
			Impôt sur les bénéfices	1 722 391	2 294 175	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>8 703 199</b>	<b>6 979 958</b>
<b>Total</b>	<b>24 267 269</b>	<b>24 649 368</b>	<b>Total</b>	<b>15 564 070</b>	<b>17 669 409</b>			
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>8 703 199</b>	<b>6 979 958</b>	<b>Effets négatifs des modif Comptables</b>	-	-			
<b>Effets positif des modif. comptables</b>	-	-						
<b>Total</b>	<b>8 703 199</b>	<b>6 979 958</b>	<b>Total</b>	-	-	<b>Résultat après modifications comptables</b>	<b>8 703 199</b>	<b>6 979 958</b>

## ***IIX. Note sur les évènements postérieurs à la clôture***

### ***Vérification de la situation sociale de la société***

La société a fait l'objet d'une vérification de sa situation sociale portant sur la conformité des déclarations salariales avec les registres et les documents comptables de la société et ce pour la période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Au 31 décembre 2021, aucune provision n'a été constatée en couverture de ce risque.

**Tunis, le 3 juin 2022**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société « UNIMED SA »  
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

**Rapport sur l'audit des états financiers**

***Opinion avec réserves***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Unité de Fabrication des Médicaments « UNIMED », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 108.833.938 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 8.703.199 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle de la question évoquée dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « UNIMED » au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion avec réserve***

La société « UNIMED » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société « PROMOCHIMICA » pour une valeur nette comptable de 7.762.600 DT et une avance en compte courant sur ladite société pour un montant de 900.852 DT.

Le commissaire aux comptes de la société « PROMOCHIMICA » a convoqué une assemblée générale ordinaire le 17 octobre 2019 afin de délibérer sur la situation économique et financière actuelle de la société et ses perspectives et indiquant que la situation financière est inquiétante suite aux pertes cumulées depuis sa création et au vu des dernières données financières disponibles, la société « PROMOCHIMICA » n'ayant toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017.

De ce fait, et face à la détérioration de la situation financière de la société « PROMOCHIMICA », nous estimons que les actifs la concernant au niveau des états financiers d'UNIMED devraient faire l'objet d'une provision pour dépréciation couvrant la totalité de leur montant.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### **Evaluation des stocks**

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour une valeur nette de 34.589.988 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2021, la provision sur les stocks s'élève à 2.849.536 DT.

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette et l'estimation des provisions sur stocks.

### ***Observations***

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note IIX aux états financiers dans laquelle la direction décrit le fait la société a fait l'objet d'une vérification de sa situation sociale portant sur la conformité des déclarations salariales avec les registres et les documents comptables de la société et ce pour la période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Au 31 décembre 2021, aucune provision n'a été constatée en couverture de ce risque.

### ***Rapport de gestion du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la

lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Conseil Audit Formation – CAF**

**Société Général Audit**

***Abir Matmti***

***Ahmed Ayadi***

**Tunis, le 3 juin 2022**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société « UNIMED »  
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que la rémunération des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La convention d'assistance commerciale et technique des produits pharmaceutiques avec la société « FASAA » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mise à jour d'une stratégie d'accompagnement dans le suivi règlementaire, dans l'élaboration et la mise à jour du système et des procédures de pharmacovigilance et dans l'élaboration des protocoles des études cliniques et ce, dans la mesure de ses moyens techniques et humains.

Cette convention a une durée de cinq (05) ans et le montant facturé par le prestataire au titre de 2021 est de 248.746 DT HTVA ;

- La société « Unimed » a cédé des matières premières (Ethanol 96, Tea Carbopol 940 et Monopropylene Glycol) et des articles de conditionnement (Flacons 200ml) à la société « Ridha & Ridha » pour un montant de 14.818 DT HTVA.
- La société « UNIMED » a accordé en 2021 un prêt en compte courant associé à la société « PROMOCHIMICA » de 167.000 DT. Le compte courant associé « PROMOCHIMICA » affiche un solde au 31 décembre 2021 de 900.852 DT ;
- La société « INOX MED » a facturé à la société « UNIMED » des charges engagées pour la réalisation de travaux au sein de l'unité d'isolement et d'hospitalisation septique de l'Hôpital « Farhat Hached » - Sousse, pour un total de 17.000 DT HTVA.

Ce montant a été comptabilisé en tant que don « Covid-19 » dans les comptes de la société « UNIMED ».

- Votre société a contracté au cours de l'exercice 2021 les crédits suivants :

En DT	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2021	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
Amen Bank 5,3mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	5 300 000	5 300 000	-
Contrat 512700 Leasing	9,19%	36 mois	-	414 611	254 461	160 150

Par ailleurs, votre conseil d'administration réuni le 08 avril 2022 nous a informé de l'autorisation des opérations suivantes se rattachant à des conventions signées durant des exercices antérieurs et qui continuent à produire leurs effets :

- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 425.882 DT

- La convention de prestation de service avec la société « Clean Room Project » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » l'exécution de divers travaux d'aménagements, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 1.146.926 DT dont 935.589 DT à titre d'avances sur des travaux à réaliser courant l'année 2022.

- La convention de prestation de service avec la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 229.907DT.

#### **B- Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2021 (autres que la rémunération des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med », ci-dessus indiquée, a été initialement signée le 26 mai 2011 et elle a été renouvelée depuis.
- La convention de prestation de service avec la société « Clean Room Project », ci-dessus indiquée, a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis.
- La convention de prestation de service avec la société « SMB », ci-dessus indiquée, a été signée en le 12 février 2009 et renouvelée depuis.

- La société « UNIMED » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « UNIMED », des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société « UNIMED » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes au standard et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout l'électroménager et batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couvert et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 361.527 DT HTVA ;

- La société « UNIMED » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « SENAMED », une convention en vertu de laquelle la société « SENAMED » s'engage à fournir à la société « UNIMED », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 10 décembre 2018, portant le montant des honoraires de 7.000 DT HTVA par mois à 10.000 DT HTVA par mois.

Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2021 s'élève à 120.000 DT HTVA ;

- La société « SARRA HUILES » a facturé à votre société, des achats d'huile d'olive pour un montant de 161 DT HTVA ;
- Votre société a facturé la quote-part des charges communes (Frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

<b>Société</b>	<b>Montant HT</b>	<b>TVA</b>	<b>Montant TTC</b>
INOX MED	2 400	456	2 856
UNIREST	2 400	456	2 856
S M B	2 400	456	2 856
I S S I S	1 200	228	1 428
SENAMED	1 200	228	1 428
CLEAN ROOM PROJECT	3 600	684	4 284
<b>Total Général</b>	<b>13 200</b>	<b>2 508</b>	<b>15 708</b>

- La société « UNIMED » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m<sup>2</sup> et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.  
La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED », au 31 décembre 2021, s'élève à 42.000 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a signé en date du 01 mai 2014 avec la société « ISSIS », un contrat de location d'un local, d'une contenance de 336 m<sup>2</sup> et situé à El Manar II. Cette location est consentie pour une période d'une année, commençant le 01 mai 2014 et finissant le 30 avril 2015, renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer

mensuel de 5.000 DT H.TVA. Le loyer est révisé à la hausse de 5% annuellement à partir du 01 mai 2016.

La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED », au 31 décembre 2021, s'élève à 75.361 DT HTVA ;

Cette convention a été résiliée à l'amiable entre les deux parties en date du 31 décembre 2021.

- Les encours des crédits bancaires et financements leasing contractés durant les exercices antérieurs se détaillent comme suit :

	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2021	Échéance à +plus d'un an	Échéance à moins d'un an
BH 3,5 mDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	2 496 827	1 637 134	859 693
AMEN BANK 8 mDT	TMM + 0,95%	36 mois	-	5 770 491	4 196 721	1 573 770
AMEN BANK 3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	2 213 115	1 622 951	590 164
AMEN BANK 11,2 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	11 016 394	8 813 115	2 203 279
BH Bank COVID-19 185 KDT	TMM + 0,95%	12 trimestres		112 880	50 239	62 641
Contrat 443760	9,70%	36 mois	-	24 562	-	24 562
Contrat 443780	9,70%	36 mois	-	17 032	-	17 032
Contrat 443790	9,70%	36 mois	-	1 725	-	1 725
Contrat 443960	9,70%	36 mois	-	2 394	-	2 394
Contrat 452350	11,08%	36 mois	-	26 324	-	26 324
Contrat 458740	11,86%	36 mois	-	75 757	-	75 757
Contrat 467600	11,86%	36 mois	-	44 366	-	44 366
Contrat 472230	11,89%	36 mois	-	78 138	42 889	35 249

### C- Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le salaire brut servi au Directeur Général s'élève au titre de l'exercice 2021 à 632.046 DT. La somme des rémunérations nettes dues au Directeur Général s'élève au 31 décembre 2021 à 247.116 DT ;
- Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération au titre de sa fonction de PCA.

Par ailleurs, il continue à recevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société. Cette rémunération s'élève au titre de l'exercice 2021 à 199.622 DT.

La somme des rémunérations nettes dues au Président de Conseil d'Administration, s'élève au 31 décembre 2021 à 9.047 DT.

- Le Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Technique perçoit une rémunération annuelle brute de 199.611 DT. La somme des rémunérations nettes due au Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Technique, s'élève au 31 décembre 2021 à 9.041 DT.
- Le Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Commercial a perçu depuis sa nomination par le conseil d'administration réuni le 01 mars 2021, une rémunération brute de 167.973 DT. La somme des rémunérations nettes due au Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Commercial, s'élève au 31 décembre 2021 à 7.508 DT.

En outre, ces dirigeants bénéficient d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et de frais de communications téléphoniques.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

**Conseil Audit Formation – CAF**

**Société Général Audit**

***Abir Matmti***

***Ahmed Ayadi***